

contre Marie Stuart, Balfour jugea qu'il était à propos de modifier ses convictions, et il entra dans le parti des ennemis de la reine. Il défendit le château d'Edimbourg contre les troupes royales, et remit entre les mains des révoltés toute la correspondance de Marie. Il rendit ensuite le château. Dans les premiers temps de la guerre civile, Balfour se rangea du côté du régent Murray. Mais quand Marie fut emprisonnée en Angleterre, fidèle à son perpétuel système de tergiversations, il entra avec ardeur dans les conspirations qui avaient pour but sa délivrance, tout en protestant de son attachement aux régentes Murray et Morton. Son dernier acte public consista à fournir des preuves de la complicité de Morton dans le meurtre de Darnley, ce qui entraîna l'arrestation, la condamnation et l'exécution de Morton. Balfour mourut en 1583. Il a laissé quelques écrits de jurisprudence, entre autres *Practick of the Law* (1574).

BALFOUR (André), naturaliste écossais, vivait à la fin du XVIII^e siècle. Son nom mérite d'être conservé par le noble emploi qu'il fit de sa fortune, en fondant le musée et le jardin botanique d'Edimbourg (1680). Robert Brown lui a consacré, sous le nom de *Balfouria*, un genre de plantes de la famille des apocynées.

BALFOUR (François), médecin écossais, né à Edimbourg dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Établi à Calcutta, il a fait de curieuses observations sur l'influence lunaire dans les cas de fièvre. Il a laissé sur ce sujet plusieurs ouvrages qui ont fait quelque sensation en Angleterre et en Allemagne, mais qui n'ont jamais été traduits en français.

BALFOUR (Alexandre), romancier écossais, né à Monkie (Forfarshire), en 1767, mort en 1829. Ses parents étaient pauvres, et son éducation fut négligée. Ses premières années se passèrent dans des affaires de négoce, où il eut à subir des revers par suite de la crise de 1815. En 1818 il entra dans la carrière littéraire après avoir été quelque temps employé, à Edimbourg, dans la maison des fameux éditeurs Blackwood. En 1819, il publia un roman intitulé *Campbell ou le novice écossais*, et se fit l'éditeur des poésies de Richard Gall. Durant les années suivantes, il devint collaborateur de l'*Edinburgh Magazine*, où il publia successivement *Contemplation et autres poèmes* (1820); la *Fondation de Glenhorn* (1823) et *Marie*. En tête de ses œuvres choisies, son éditeur, le docteur Moir a placé sur sa vie une intéressante étude.

BALFOUR (John Hutton), professeur de botanique à l'université d'Edimbourg, né dans cette ville en 1808. Son père le mit d'abord à l'école spéciale d'Edimbourg, où il commença son éducation sous deux maîtres célèbres : Carson et Pillans. Il entra en 1821 à l'université de sa ville natale et y suivit, pendant quatre ans, les cours littéraires et philosophiques nécessaires pour l'obtention du diplôme de maître ès arts. Il suivit ensuite à la même université des cours d'hébreu et de théologie, et commença l'étude de la médecine en 1826. Après avoir passé avec éclat par tous les grades, il fut élu, en 1831 et 1832, président de la Société royale de médecine. Il entra ensuite au collège de chirurgie d'Edimbourg, dont il fut nommé membre en 1833, ainsi que de la Société royale d'Edimbourg, en 1835. Ayant contracté un goût particulier pour la botanique, en suivant les leçons du savant professeur Graham, il se mit à rassembler, au prix de peines infinies, un herbier fort remarquable, et donna d'intéressantes conférences à l'école spéciale d'Edimbourg. Son succès fut si grand qu'on lui offrit bientôt la chaire de botanique de Glasgow, devenue vacante par suite de la retraite de sir W.-J. Hooker, poste qu'il conserva jusqu'à la mort de son ancien professeur Graham, auquel il fut appelé à succéder, comme professeur de botanique à l'université d'Edimbourg et directeur du jardin de botanique. M. Balfour a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : le *Manuel de botanique*, publié en 1849; le *Cours de botanique*, qui parut en 1851, et les *Éléments de botanique*. M. Balfour est l'auteur du très-remarquable article *Botanique* de l'*Encyclopædia britannica*. En 1858, il a encore publié un curieux ouvrage intitulé : les *Plantes de l'Écriture*, sans compter une quantité innombrable d'articles très-goutés dans les revues savantes.

BALFOURIER (Adolphe-Paul-Émile), peintre et graveur français contemporain, est né à Montmorency, en 1816. Après avoir suivi les cours de l'école de droit, à Paris, il étudia la peinture de paysage sous la direction de M. Rémond, un des derniers représentants de l'ancienne école classique. Il a débuté, au salon de 1843, par deux *Paysages composés*, où il s'est montré fidèle aux traditions académiques. La vue des sites pittoresques de l'Italie fortifia son talent. Il rapporta de ce pays de consciencieuses études d'après nature et exposa, en 1844, différentes *Vues des bords du lac Lugano* qui lui ont valu une médaille de 2^e classe. Il visita ensuite l'Espagne, et il a pris part à toutes les expositions qui ont eu lieu à Paris, de 1845 à 1885. Les paysages de cet artiste se distinguent par des qualités de style qui n'excluent pas le sentiment de la réalité; son dessin est d'une grande élégance, mais son coloris est parfois un peu monotone. M. Balfourier a publié, dans l'*Artiste*, plusieurs gravures à l'eau-forte.

BALFROUSCH, ville de Perse, dans le Mazandaran, à 40 kil. N.-E. de Téhéran, sur la mer Caspienne; très-florissante; écoles renommées; industrie et commerce importants; grande exportation de soie; pop. 100,000 hab.

BALGENCIACUM, nom latin de Beaugency.

BALGONÈRE s. f. (bal-go-nè-re). Ornith. Syn. de *Grimpereau*.

BALGUERIE-STUTTEMBERG (Pierre), industriel, né à Bordeaux en 1779, mort en 1825. La ville de Bordeaux lui doit une foule d'entreprises utiles, l'ouverture de débouchés nouveaux pour son commerce, ruiné par les guerres de l'Empire; la création de ces sociétés de capitalistes qui achevèrent les ponts de Bordeaux, de Libourne, de Moissac, d'Angen, etc.; enfin, la construction de son entrepôt, d'usines importantes et de divers édifices industriels. Il dirigeait lui-même ces grandes opérations, et remplissait en outre les fonctions de membre du Conseil municipal, du Conseil de commerce, de directeur de la Caisse d'épargne et de la Banque de Bordeaux, etc. Il appartenait à la religion protestante et à l'opinion libérale; les vœux de ses concitoyens l'appelaient à la députation, mais ses travaux ne lui permirent pas d'accepter cette honorable distinction. Cet excellent citoyen était occupé à la réalisation de vastes projets pour le défrichement des landes et l'établissement de voies de communication entre Rochefort, Bordeaux et Bayonne, lorsqu'il succomba, dans la force de l'âge, à une maladie de langue. La Chambre de commerce de Bordeaux vota l'érection de son buste dans la salle de ses séances.

BALGUY (Jean), savant théologien anglais, né en 1686, mort en 1748. Il était simple vicaire de North-Allerton. Parmi ses ouvrages, fort estimés de ses contemporains, nous citerons les suivants : *Lettre à un déiste sur la beauté et l'excellence des vertus morales, et sur l'appui qu'elles trouvent dans la révélation chrétienne* (1726); *Le fondement de la bonté morale, ou recherche de l'origine de nos idées sur la vertu* (1728); *Recherches sur les perfections morales de Dieu* (1730); *Essai sur la rédemption* (1741); enfin deux volumes de sermons que les Anglais placent au rang des meilleurs qu'ils possèdent. — Son fils, THOMAS BALGUY, né en 1716, mort en 1795, a laissé également des sermons et des écrits de théologie moins importants et moins estimés.

BALHOAVA s. m. (ba-lo-a-va). Sorte de religieux pénitent chez les Arabes.

BALHORN ou **BALLHORN** (Louis-Guillaume), littérateur allemand, né dans le Holstein, mort en 1777. Il a laissé beaucoup d'écrits latins relatifs à l'enseignement et à la littérature ancienne. Nous citerons seulement : *Spicilegium ad Vorstii latinatam selectam* (1752); *De diis saluatoribus* (1753); *De studiis litterarum illustribus apud veteres Romanos* (1755); etc.

BALI s. m. (ba-li). Erpét. Nom donné à une couleuvre qui habite Ternate et qui est peu connue. On croit que c'est le *coluber philippinus* de Linné.

BALI s. m. (ba-li). Idiotisme de l'Inde appelé plus généralement *PALU*. V. ce mot.

BALI. Myth. ind. Prince des démons; se battit avec Vishnou, qui l'engloutit dans l'abîme, d'où il sortit une fois par an pour exercer son pouvoir maléfaisant sur les hommes. || Nom de plusieurs esprits familiers.

BALI, île de l'Océanie, dans la Malaisie, archipel de la Sonde, située entre l'île de Java à l'O., dont elle est séparée par un détroit qui porte son nom, et l'île de Sombok à l'E.; par 8° 50' de lat. méridionale et 112° 48' de long. orientale; 120 kil. de long sur 70 de large; superficie, 5,575 kil. carrés; 800,000 hab. — Cette île, que quelques géographes appellent la *Petite Java*, est traversée du N.-O. au S.-E. par une chaîne de montagnes volcaniques, dont le point culminant, le Goenong-Agoen, s'élève à 3,450 mètres au-dessus de l'Océan; ces montagnes, couvertes d'impénétrables forêts, recèlent des minerais de fer et de cuivre, et, à leur base, s'étendent des terroirs d'alluvion souvent aurifères. De grandes plaines s'étendent au S. et à l'E., où d'innombrables troupeaux de buffles et de chèvres s'engraissent dans les pâturages. Le sol est fertile, mais les habitants négligent de le cultiver.

Bali est divisée en huit petites principautés indépendantes, portant chacune le nom de leur chef-lieu. Les principales sont : Karang-Assem, Gianjar, Tabanam, Bileing et Klong-Kong. Dans tous ces États, le gouvernement est arbitraire et despotique; il y a bien un conseil de prêtres et de grands personnages auprès du roi, mais le plus souvent celui-ci ne fait que sa volonté.

La religion de Brahma est celle de la plus grande partie des habitants; le bouddhisme a néanmoins de nombreux adeptes. Toutefois, les deux religions vivent en très-bonne intelligence. Les brahmanes sont très-considérés et ont une grande influence sur les populations. Le roi de Klong-Kong est par droit héréditaire le chef de tous les prêtres de Bali; comme tel il porte le titre de *Dewa Agong Detara*; les autres princes lui rendent des honneurs qui lui assurent une espèce de suprématie. Les Balinais ont conservé la barbare coutume de brûler les veuves sur le bûcher de leurs maris; celles-ci, loin de résister, s'y précipitent avec joie, dans l'espérance de re-

voir, et elles sont suivies par les concubines, les esclaves et les serviteurs. On cite l'exemple d'un rajah à la mort duquel cent cinquante femmes ou concubines se vouèrent à la mort. Le capitaine d'Arkerii Gerluch, auteur des *Fastes militaires* des Indes orientales néerlandaises, qui a visité cette île en 1858 et 1859, représente les Balinais comme étant matériellement et moralement supérieurs aux Javanais et aux Chinois. Leur industrie métallurgique a porté à un assez haut degré de perfection la fabrication des poignards, des lances, des haches et des sabres. Leurs armes à feu sont d'une qualité très-inférieure. Dans ce pays, tout le monde est soldat; aussi évalue-t-on à 100,000 le nombre des hommes capables de porter les armes. Les Balinais sortent peu de leur île; les transactions commerciales se font par navires étrangers, principalement avec l'île de Java. Les habitants de Bali achètent aux étrangers de grosses toiles, des mousselines, des mouchoirs, de l'opium; ils leur donnent en échange du riz, du bœuf sec, des peaux, de la cire et du suif. La valeur annuelle des échanges est estimée à 4,000,000 de francs.

BALIAIRE s. m. (ba-li-ère — du gr. *ballô*, je lance). Fantassin armé d'une fronde, dans les armées du moyen âge.

BALICASSE s. m. (ba-li-ka-se). Ornith. Espèce du genre corbeau. C'est le *corvus baticassus* de Linné, appelé aussi *choucas* des Philippines, bien qu'on le trouve dans l'Inde et au cap de Bonne-Espérance. Il est de la grosseur d'un merle : *Le BALICASSE, au lieu de cette voix aigre du choucas, a le chant doux et agréable.* (Buff.) On prétend que le chant du BALICASSE est aussi agréable que le cri des choucas est rauque. (Bomare.) *Le plumage du BALICASSE est noir changeant en vert.* (Bomare.)

BALICOUR (Marguerite-Thérèse), comédienne française, morte en 1743. Elle débuta à la Comédie Française en 1727, dans le rôle de Cléopâtre, et l'année suivante ressuscita par son talent la *Médée* de Longepierre, dédaignée depuis trente-quatre ans. M^{lle} Clairon, dans ses *Mémoires*, cherche à dénigrer cette artiste, qui cependant joua pendant plus de dix ans avec un brillant succès.

BALIDE s. f. (ba-li-dé). Bot. Herbe que Pline disait propre à guérir la morsure des serpents.

BALIE s. f. (ba-li — rad. *baile*). Nom donné à Florence et dans quelques autres villes italiennes, à partir du XIV^e siècle, à une dictature temporaire et élective à laquelle on avait souvent recours, dans les temps de troubles, pour rétablir l'ordre et mettre un terme aux luttes des factions. C'était souvent aussi une arme que les partis employaient tour à tour. Les Médicis, au commencement de leur puissance, en furent souvent investis.

BALIENTE (Joseph-Hippolyte), philologue espagnol, vivait dans le XVIII^e siècle. Il a inventé un alphabet destiné à faire accorder l'orthographe avec la prononciation. Ce système, souvent et inutilement préconisé par un grand nombre de linguistes, a été développé par lui dans un ouvrage publié en 1731.

BALIGARAB s. m. (ba-li-ga-rabb). Bot. Arbre ou arbrisseau des Philippines.

BALIGOULE s. f. (ba-li-gou-le). Bot. Un des noms vulgaires de l'agarie du panicaut en Provence, où il est très-estimé comme comestible.

BALIK-ÉMINI s. m. (ba-li-ké-mi-ni). Adm. ottom. Intendant des pêcheries à Constantinople.

BALIN s. m. (ba-lain — de *balle*, paille). Agric. Pièce de toile grossière qui sert à cribler le blé, à recouvrir les récoltes, etc. || N'est guère usité que dans les départements du Midi.

BALIN (Jean), prêtre et historien, né à Vesoul vers 1570, mort à Wesel, dans le duché de Clèves, on ne sait au juste à quelle époque. Professeur, puis aumônier militaire, il fut témoin de la guerre de Flandre, qui se termina par la paix de 1608. Il en écrivit l'histoire sous le titre suivant : *De bello Belgico, auspiciis Ambrosii Spinolæ* (Bruxelles, 1609). Cet ouvrage est estimé. On a encore du même auteur un poème latin qu'il traduisit lui-même en français sous le titre de *Poème héroïque de sainte Magdeleine* (1607).

BALINAIS, AISE adj. et s. (ba-li-né, è-ze). Géogr. Habitant de l'île de Bali; qui appartient à cette île ou à ses habitants : *La religion des BALINAIS est le brahmanisme mélangé de bouddhisme.* (M.-Brun.)

BALINE s. f. (ba-li-ne — rad. *balin* ou *balle*, ballot). Grosse étoffe de laine pour emballer.

BALINGASAN s. m. (ba-lain-ga-zan). Bot. Arbre ou arbrisseau des Philippines.

BALINGHÈM (Antoine DE), jésuite, écrivain ascétique, né à Saint-Omer en 1571, mort en 1630. Outre un grand nombre d'écrits traduits de l'italien et de l'espagnol, il a donné : les *Plaisirs spirituels contre-quarres aux sensuels du Quarisme-prenant* (Douai, 1627); les *Après-dîners et propos de table contre l'excès au boire et au manger pour vivre longuement* (Lille, 1615); *Scriptura sacra in locos communes morum et exemplorum digesta*, ouvrage utile aux ecclésiastiques et aux prédicateurs, et dont la meilleure édition est celle de Trévoux (1705).

BALIOU ou **BAILLEUL** (Jean DE), roi d'Ecosse, mort en 1305. Après la mort d'Alexandre III, la couronne d'Ecosse fut disputée par plusieurs concurrents, au nombre desquels se trouvèrent Jean de Baliol et Robert Bruce. Les états d'Ecosse, pour mettre un terme à ces contestations, résolurent de prendre pour arbitre Edouard I^{er}, roi d'Angleterre, qui se prétendait suzerain de l'Ecosse. Celui-ci décida en faveur de Baliol, mais il lui imposa la condition humiliante de lui prêter foi et hommage comme vassal. Dès la première année de son règne, Baliol fut assigné quatre fois à comparaître devant Edouard, qui s'arrogeait le droit de reviser tous les actes de ce roi nominal. Une telle dépendance n'était pas tolérable; Baliol voulut se en affranchir, et il conclut avec Philippe le Bel une alliance qui ne servit qu'à précipiter sa ruine. Les troupes écossaises engagèrent la lutte avant que les secours promis fussent arrivés; elles furent mises en déroute à la bataille de Dumbarton, en 1296; Baliol, monté sur un petit cheval, tenant à la main une petite bague blanche, emblème de vasselage, vint trouver le vainqueur dans un cimetière et implora son pardon. Mais Edouard ne se laissa point toucher, et l'envoya à la Tour de Londres, où il lui accorda néanmoins la permission de vivre somptueusement et de sortir librement dans un rayon de vingt milles autour de la Cité. Deux ans après, Baliol ayant renoncé à tous ses droits sur l'Ecosse fut remis entre les mains de l'évêque de Vienne, légat du pape, et plus tard il se retira dans sa seigneurie de Châteaue-Gaillard, en Normandie, où il mourut. On lui doit la fondation d'un collège à Oxford.

BALIOU (Edouard), fils du précédent, fut aussi quelque temps roi d'Ecosse. Avec l'aide d'Edouard III, il put revenir en Ecosse et disputer la couronne à David Bruce, qu'il défit quatre fois. Mais, comme son père, il se reconnut vassal du roi d'Angleterre, et les Ecosseis, qui ne pouvaient supporter cette honte, se révoltèrent contre lui et le chassèrent. Il se réfugia à Carlisle, où il eut d'une pension que lui fit Edouard, lorsqu'il eut abdiqué en sa faveur.

BALIOU ou **BAILLEUL** (Jean), baron anglais, vivait au XIII^e siècle; fut un des soutiens de l'autorité royale lors de la révolte des barons et de Simon de Montfort, qui éclata en l'année 1258.

BALIOSPERME s. m. (ba-li-o-spèr-me — du gr. *balios*, moucheté; *sperma*, graine). Bot. Genre de la famille des euphorbiacées, comprenant une seule espèce, qui est un arbrisseau de Java.

BALISAGE s. m. (ba-li-za-je — rad. *baliser*). Action de baliser; résultat de cette opération : *Le BALISAGE est obligatoire. Il n'existe pas de BALISAGE à l'entrée de ce port.*

BALISARDE s. f. (ba-li-zar-de). Epée invincible que l'Arioste donne à Roger : *Il lui porta un coup de taillant qui eût fait honneur au bras du preux Roger, si l'épée eût été une BALISARDE.* (Gér. de Nerv.)

BALI-SAUR s. m. (ba-li-sôr). Mamm. Nom indien d'un carnassier plantigrade découvert par M. Duvaucel dans les montagnes qui séparent le Boutan de l'Indoustan. F. Cuvier l'a désigné sous le nom d'*arctonyx*.

BALISCORNE s. f. (ba-li-skor-ne). Techn. Pièce de fer fixée à la caisse d'un soufflet de forge. || On écrit aussi *BALICORNE*.

BALISE s. f. (ba-li-ze — suivant quelques étymologistes, du lat. *palus*, piau, mot qui n'a qu'un rapport très-indirect avec ce que, dans le vocabulaire de la marine, on nomme *balise*; suivant Chevallet, et c'est à son opinion que nous nous rangeons, de l'angl.-sax. *balje*, baquet, cuvier, seau; en dan. *balje*, en suéd. *bahl*, en holland. *baal*, en angl. *pail*). Signal fixe pour assurer la navigation à l'entrée des ports, à l'embouchure des rivières, en indiquant les endroits où il peut y avoir du danger, et qui consiste ordinairement en barils, baquets et autres vases semblables, attachés par une chaîne de fer, dont l'un des bouts est maintenu au fond de l'eau au moyen de grosses pierres : *Pour avertir du péril que courent les passants, il faudrait faire mettre devant cette maison des BALISES, comme on en met dans les rivières pour marquer les endroits dont il ne faut pas s'approcher.* (Le Sage.) || Mât ou perche de 5 à 12 m. de hauteur, surmonté d'un drapeau blanc ou rouge, souvent peint par zones en noir, bleu, blanc et rouge, et servant, lors des études d'une voie de communication, à indiquer la direction du tracé de cette voie. || Nom donné à des mâts du même genre, qui servent à indiquer, dans une rivière, la zone navigable lorsque les eaux, ou trop hautes ou trop basses, rendent la navigation périlleuse. || Marque indiquant la limite d'un chemin de halage. || Peu usité en ce sens.

— *Balise à la Logant*, Pyramide insubmersible inventée en Angleterre, et qu'on emploie comme les balises ordinaires pour indiquer les parages dangereux.

— Mar. Bourrelet d'étope que les calfatés laissent saillant, entre les joints, pour indiquer le travail qu'ils ont fait.

— Pêch. Bouée dont les pêcheurs se servent pour indiquer la position d'un filet par fond.

— *Encycl.* La loi impose aux autorités administratives l'obligation d'entretenir les ba-